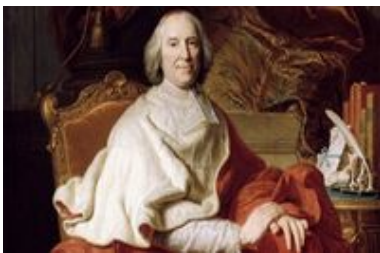


<https://jesuschristenfrance.fr/spip.php?article311>

Cardinal de Fleury

- Saints, bienheureux et grandes figures chrétiennes de France -



Date de mise en ligne : vendredi 29 janvier 2016

Copyright © Jésus-Christ en France - Tous droits réservés

Un grand catholique au service de l'Église et de la France : le cardinal de Fleury

Le 29 janvier 1743 : mort du cardinal de Fleury, premier à avoir pris conscience du danger des loges et à avoir alerté le Pape et le Roi.

« Le cardinal de Fleury mérite qu'on se penche sur sa vie. Ce qu'il a apporté à la France est immense. Outre le fait qu'il fut précepteur de Louis XV enfant, puis son premier ministre, il dirige le pays avec sagesse et surtout est le premier à identifier la nature du danger maçonnique. Sa clairvoyance touchant la Maçonnerie fait de lui la bête noire des loges et de l'histoire officielle mensongère.

Le Cardinal acquiert, suite à une minutieuse enquête, la conviction que la Maçonnerie est un danger mortel pour le Royaume et la Foi catholique en France. Il rejoint par là les magistrats hollandais qui viennent de l'interdire chez eux. Aussi donne-t-il des ordres sévères contre les Loges, qui déjà se multiplient dans le Royaume. C'est en 1738, qu'il informe le Pape Clément XII. Ce dernier rédige aussitôt la première des Encycliques qui condamne ce que certains appelleront « l'église de Satan ». Cette Bulle souligne dans la Maçonnerie son double objectif visant à détruire en même temps l'Église de Dieu et les sociétés politiques fondées sur le Christianisme.

André Hercule de Fleury, est né à Lodève le 22 juin 1653 et mort à Issy-les-Moulineaux le 29 janvier 1743. Il a été le principal ministre du jeune Roi Louis XV, de 1726 à 1743. Issu de la petite noblesse languedocienne, il est le fils de Jean de Fleury, seigneur de Dio, receveur des tailles au diocèse de Lodève et de Diane de La Treilhe. Il est ordonné prêtre à Paris en 1674, fait des études de théologie et devient, par protection du cardinal de Bonzi, aumônier de la reine Marie-Thérèse en 1677 puis, après sa mort, aumônier du Roi en 1683. Il est alors âgé de 30 ans.

Nommé évêque de Fréjus, en 1699, il se rend dans son diocèse, conformément aux décrets du Concile de Trente et s'occupe avec soin de ses ouailles.

Il renonce à son évêché en 1715 pour devenir abbé commendataire de l'abbaye de Tournus. C'est alors que le Roi Louis XIV, peu de temps avant de mourir, écrit dans son testament, qu'il confie à l'ancien évêque de Fréjus, l'éducation de son arrière-petit-fils et successeur. Mais la régence revient au duc d'Orléans, petit-fils de France. Celui-ci, qui connaissait et appréciait Fleury, le maintient dans ses fonctions.

Louis XV, Roi orphelin de 5 ans : « Fleury lui servit de père et de mère »

Le 1er avril 1716, il est nommé par le Régent du Royaume, le duc d'Orléans, précepteur du jeune Louis XV, conformément au deuxième codicille du testament de Louis XIV. Un an plus tard, il est élu à l'Académie française ; puis nommé en 1721, abbé commendataire de Saint-Étienne de Caen et membre de l'Académie de

sciences. En 1725, il devient membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres et reçoit le titre de proviseur de la Sorbonne et de supérieur de la maison de Navarre. Surtout, lors du sacre en octobre 1722, il tient le rôle d'un pair ecclésiastique.

Louis XV a successivement comme principaux ministres l'irrégulier cardinal Dubois, l'ex-régent qui tous deux décèdent rapidement. N'ayant pas encore 15 ans, le Roi a déjà vécu la mort de ses parents, de son arrière-grand-père, et, par deux fois de son ministre. Il se tourne vers sa famille et nomme premier ministre un autre de ses grands oncles, le duc de Bourbon. Jaloux de l'influence de Fleury celui-ci cherche à le faire disgracier ; mais c'est lui qui est finalement exilé sur ses terres de Chantilly ; le cardinal de Fleury est « appelé aux affaires » à l'âge de 73 ans en 1726, par le jeune Roi, dont il a l'affection et la confiance.

« M. de Fréjus », comme on l'appelle, devient donc premier ministre. En septembre de la même année, sur la demande du Roi, il est nommé cardinal. Contrairement aux habitudes de l'époque, le cardinal n'en profite pas pour s'enrichir ou favoriser ses proches. Il dépense ses revenus commendataires en aumônes et se contente de ses appointements de ministre.

Le cardinal de Fleury gouverne avec prudence et sagesse, consolidant le budget de l'État, stabilisant la monnaie, reprenant la politique de Colbert ; il réorganise l'économie d'un pays mise à mal par les expériences monétaires du Régent et de Law. Il crée ainsi les conditions du développement scientifique, économique et industriel extraordinaire que va connaître le pays jusqu'à la révolution.

Il est indispensable pour connaître l'état du pays avant cette révolution de relire l'excellente synthèse de Rénée Casin, de l'académie française : Les catholiques et la révolution française, dont les premiers chapitres dressent un tableau synthétique de l'état de la France de l'époque, c'est dans tous les domaines la première puissance mondiale.

Sur le plan religieux, il pacifie dans la mesure du possible le problème janséniste avec l'aide de l'archevêque d'Embrun, Pierre Guérin de Tencin, mais se heurte à une opposition parlementaire grandissante orchestrée par les loges maçonniques. A partir de l'année 1737, il mène une politique antimaçonnique et fait fermer des loges.

Sa politique extérieure est marquée par une recherche de la paix et de la stabilité européenne. Entraîné par le Roi dans la guerre de Succession de Pologne, il la conclut rapidement par le traité de Vienne de 1738, qui apporte à terme le Duché de Lorraine et le Duché de Bar à la France. En revanche, il se laisse entraîner par la puissance de l'opinion dans la guerre de Succession d'Autriche dont il ne verra pas la fin...

Son acharnement à éviter les ambitieux et les intrigants et à exercer seul le pouvoir, jusqu'à sa mort en 1743, lui vaut le surnom de « Son Éternité ». Alors pourquoi les loges ont-elles réussi à infiltrer la société française ? Car l'Eglise de France est alors traversée par les tendances gallicanes et l'hérésie janséniste qui arrêtent aux frontières de France la parole du Pape et font ignorer le bien fondé des angoisses que lui cause le péril maçonnique.

La Maçonnerie profite de ces déplorables dispositions de l'esprit public. Cette dernière diffuse des brochures faites avec un art consommé pour attirer dans ses pièges les hommes de bonne foi ; elle y prêche la fameuse tolérance, masque menteur de l'intolérance la plus fanatique. La Maçonnerie, apprend peu à peu aux Français à détester le Catholicisme, parce qu'intolérant, dit-elle. En 1743, le cardinal de Fleury meurt. Ceux qui le remplacent sont de plus en plus sous l'influence de la secte et ils vont distiller le poison dans tous les rouages de l'Etat. Après la mort du cardinal de Fleury, la Royauté française est soumise chaque jour davantage à l'influence de la Maçonnerie, qui va s'imposer à elle, en une cinquantaine d'années avec l'assassinat de Louis XVI et de Marie- Antoinette ».

Source :

[le salon beige](#)

Ouvrage à consulter :

Rénée Casin, de l'académie française : Les catholiques et la révolution française